



Peut-on atteindre les objectifs du Millénaire ?

Conférence-débat organisée par l'AfD, l'Iddri et le PNUD
Paris, 22 janvier 2004

Résumé des interventions et des discussions

Introduction

Laurence Tubiana (Iddri)

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), au-delà des cibles concrètes qu'ils affichent, sont une incitation forte à la coordination des acteurs. Le consensus politique autour des OMD apparaît comme l'outil même de la coordination internationale. Il demeure encore de nombreuses divergences sur la manière de les atteindre et sur les solutions à mettre en œuvre.

Zephirin Diabré (PNUD)

Plusieurs raisons alimentent la discussion sur les OMD :

1. Le monde actuel est divisé, caractérisé par de très fortes inégalités, une grande pauvreté, alors même que les solutions techniques existent. Cette situation n'est ni acceptable, ni négociable.
2. S'il n'y a rien de nouveau dans la nature des objectifs, il faut reconnaître l'ampleur du consensus : l'ensemble des dirigeants de la planète se sont mis d'accord.
3. Les tendances actuelles de l'évolution des OMD ne sont pas encourageantes, ce qui remet en question leur réalité. Dans le même temps, cette perspective pessimiste permet de réouvrir le débat politique.
4. Les hésitations sont nombreuses quant à la matérialisation de cette volonté politique, avec quelques espoirs (augmentation de l'APD, les avancées dans le cadre du NEPAD...), ce qui explique pour partie la difficulté de définir la bonne stratégie.

Pour le PNUD, la question est de savoir comment atteindre les OMD : ceci est une des missions de l'organisation, avec la promotion du développement durable. A cela, il faut ajouter une responsabilité particulière avec la nomination de Mark Malloch Brown président de campagne des OMD. Le PNUD est également chargé d'évaluer les progrès réalisés. Il faut pouvoir réfléchir avec les pays concernés sur les moyens nécessaires pour les atteindre. La réponse pour y arriver tourne autour de l'objectif n° 8 de la déclaration du Millénaire : le partenariat mondial. A ce niveau, l'APD est fondamentale, les politiques et les stratégies sont importantes (mobilisation des moyens financiers locaux, priorité aux dépenses pour réduire la pauvreté).

Il ne faut pas compter uniquement sur l'APD. Les régimes internationaux, tels que le régime commercial, l'intervention des acteurs privés, des acteurs non étatiques et toutes les formules nouvelles de financement du développement, sont autant d'éléments déterminants. Comment rendre ces objectifs opérationnels ? Comment les placer au premier plan des politiques des Etats et des agences de développement ?

Table ronde 1

Interventions

Sakiko Fukuda Parr (PNUD)

Il existe un consensus évident sur la nécessité d'accélérer le développement en utilisant le partenariat mondial. L'échec de Cancun traduit la divergence entre la bonne volonté et l'action. Nous sommes encore en train de réfléchir aux stratégies de développement. Après une période de développement notable, les années 1990 et suivantes reflètent un renversement de tendance dans le développement d'un certain nombre de pays : 21 pays ont enregistré une baisse de l'indice de développement humain. Aujourd'hui, deux mondes se distinguent au sein des pays en développement : ceux engagés dans une tendance haussière et ceux beaucoup moins performants, des pays en crise pour lesquels les objectifs du Millénaire sont difficiles à atteindre. Par exemple, la Chine, bien que composée de situations très disparates, pourra vraisemblablement s'en sortir. En revanche, la situation sera plus difficile pour certains pays d'Afrique, dont le niveau de développement est faible et dont la croissance stagne voire baisse. Par conséquent, les besoins financiers pour atteindre les OMD ne sont pas aussi élevés qu'initialement pressentis.

Quelles sont les causes de cette situation ? 59 pays sont en grande difficulté. Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas nécessairement les pays en guerre ou confrontés à un fort développement du sida. Ce sont souvent des pays exportateurs de produits primaires, des pays enclavés et endettés, confrontés à des conditions climatiques défavorables, à d'autres maladies que le sida... Ce diagnostic doit nous amener à nous interroger sur les politiques de développement passées, sur l'efficacité des solutions avancées. Notre attention doit aujourd'hui se porter sur des éléments fondamentaux : investir dans la santé, l'éducation, dans les infrastructures...

Il faut également constater que l'objectif n° 8 de la déclaration, sur le partenariat mondial, ne comporte ni date butoire, ni cible quantitative. Nous proposons que cette lacune soit comblée : adopter un objectif pour l'APD (telle une augmentation de 50 milliards de dollars), mettre en œuvre la déclaration de Rome sur l'harmonisation de l'aide, supprimer les droits de douane sur les exportations des pays en développement... La question ne doit plus être « quel progrès accomplir compte tenu des ressources disponibles ? », mais « que faut-il faire pour que les objectifs soient atteints ? ». D'importants progrès sont possibles, en peu de temps.

Mireille Guigaz (MAE)

Le besoin de connaissance sur les questions de développement est toujours immense. Beaucoup de questions posées depuis longtemps demeurent sans véritable réponse. Les solutions avancées ont souvent pris la forme de slogans superficiels. Ces pseudo consensus s'écroulent un à un.

En ce qui concerne plus particulièrement les objectifs du millénaire, force est de constater que les pays en développement ne les ont pas intégrés. Cela est clair pour les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté : les ODM ne sont jamais une référence, ni dans le domaine de l'éducation, ni dans celui de la santé, ni pour le développement durable. Le « consensus » sur les ODM, produit au sommet du système, n'a pas « percolé ». Dans ce cas, y a-t-il véritablement consensus ? Pour que le consensus devienne engagement et action, il faut qu'il soit incorporé aux politiques d'aide et, surtout, dans les politiques nationales des pays concernés. Cela ne peut pas provenir de la seule démarche *top-down* des agences de coopération.

Il est certain que les ressources actuellement consacrées à l'atteinte des ODM sont insuffisantes. Que faire ? Il faut prioritairement augmenter les flux d'APD, c'est-à-dire les ressources externes, mais il faut aussi que les pays bénéficiaires accompagnent largement le mouvement et qu'ils orientent bien plus vigoureusement leurs propres ressources internes sur les ODM. En effet, selon le FMI lui-même, l'aide extérieure est 7 fois plus volatile que les ressources nationales. C'est dire à quel point les « à coups » de l'aide extérieure sont peu propices à la poursuite des objectifs de long terme pour l'atteinte desquels la constance et la prévisibilité des financements sont des éléments stratégiques majeurs. Il est par conséquent impératif de réhabiliter les ressources intérieures, même faibles, et de construire de vraies politiques publiques nationales adaptées à la situation et au potentiel de chaque pays. Une politique publique est une politique partagée par l'ensemble des acteurs nationaux, et certainement pas la seule politique des administrations des Etats.

Pour revenir à l'APD, le jeu classique à somme nulle, qui a prévalu jusqu'à présent, n'est plus crédible. De nouvelles priorités sont sans cesse avancées, mais l'aide n'augmente pas. Il ne s'agit en définitive que de simples transferts de priorités. Il faut sortir de ce jeu à somme nulle et créer massivement de l'additionnalité. Certains, comme les Anglais proposent une « facilité financière internationale » pour lever des fonds sur le marché, d'autres reprennent les idées de taxation internationale... Toutes ces propositions doivent être explorées. Il est malheureusement improbable que l'aide puisse être à niveau à court terme : raison de plus pour ne rien négliger. Aucune réponse, à elle seule, ne peut être l'alpha et l'oméga du système.

L'aide au développement doit être plus efficace. Les ODM doivent être introduits dans les stratégies nationales et soutenus par l'APD. Mettons un terme à cette profusion de conditionnalités, arrêtons les saupoudrages : tout cela bloque les programmes, freine à l'extrême les transferts financiers et conduit à de fausses conclusions. Il n'existe pas de problème d'absorption de l'aide, vu les volumes actuels, ni de surfinancement d'APD dans les pays les plus pauvres. Le problème vient de nous, de notre absence d'efficacité, de notre manque de fluidité. Prenons la France par exemple : pourquoi s'obstine-t-elle à s'interdire de s'aligner sur la pratique du plus grand nombre ? C'est toute la question de l'harmonisation. Mon appréciation est que nous avons commencé à bouger : il y a une vraie amorce de changement. Mais on pourrait aller plus vite, si l'on voulait.

Enfin, je voudrais dire un mot des ressources humaines. Pour que les pays en développement s'attaquent aux ODM, ils doivent disposer de leurs propres ressources humaines. La première matière première d'un pays, c'est la matière grise. Dès lors, comment s'assurer que les personnes formées demeurent dans le pays et participent au processus de développement ? Observez ce qui se passe, et vous verrez qu'aujourd'hui les pays riches importent la population formée des pays en développement. Et cela à très bas prix. Sans même se

préoccuper de rembourser aux pays pauvres les coûts de formation qu'ils ont engagés. Voilà un échange terriblement inégal et destructeur, qui mériterait un examen très approfondi.

Pierre Jacquet (Afd)

Dans son intervention, Madame Fukuda Parr nous a rappelé les progrès considérables réalisés par la Chine. Il y a un cercle vertueux à créer en s'appuyant sur le développement des services de santé, mais ce ne peut être suffisant. Il est utile de regarder ce qui s'est passé dans d'autres pays pour mieux comprendre comment déclencher un processus dynamique de développement.

Il convient de s'interroger sur la portée du consensus établi autour des OMD. Jusqu'où va le consensus politique? Beaucoup de promesses ne sont pas tenues. Commençons par les 0,7 % du PIB. Les consensus internationaux ne sont que des instruments de négociation. On voit bien la difficulté d'instaurer un régime de consensus international dans un monde atomisé.

Enfin, il est primordial de s'entendre sur ce que peut être l'APD. Peut-elle être assimilée à une politique sociale mondiale? Qui va payer les instituteurs, les infirmières, toutes les personnes responsables du bon fonctionnement des services publics? Il faut des ressources d'aide stables et ceci bien au-delà de 2015. On commence à envisager l'aide comme une politique publique de la mondialisation, y compris dans sa dimension sociale et redistributive.

Questions et remarques

1. L'exemple de la santé en Chine est frappant. Quelle perspective peut-on envisager pour la Russie, qui a enregistré une chute importante de son espérance de vie, ou pour Cuba ?
2. Le rôle de l'agriculture dans la poursuite des OMD n'est-il pas sous-évalué? L'agriculture des pays en développement n'est-elle pas génératrice d'externalités environnementales et sociales (réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire) très importantes pour les OMD ?
3. Les gouvernements des pays en développement ont-ils réellement internalisé les OMD ? Cela ne semble pas être le cas de la majorité des pays.
4. Il y a de gros efforts à faire pour comprendre comment gérer un objectif mondial s'il n'est pas accompagné d'un objectif de gestion. Le PNUD ne devrait-il pas se voir confier cet objectif de gestion ?
5. Ne manque-t-il pas un suivi du consensus de Monterrey? Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE considère que toute l'APD est *de facto* destinée aux OMD. Le PNUD ne pourrait-il pas suivre la mise en cohérence des politiques ?
6. Il faut reconnaître l'augmentation très importante de la part de l'APD destinée aux services sociaux de base et raisonner l'aide comme une assurance pour les politiques sociales, mais surtout sans se substituer aux États. Il y a une part financière nationale à mobiliser pour atteindre les OMD mais également des obstacles organisationnels à lever.
7. Beaucoup de solutions sont aujourd'hui proposées pour atteindre les OMD. Le mieux serait d'éviter toute bataille pour qu'une d'elles l'emporte et de toutes les essayer. En même temps, ce débat sur les solutions est très conflictuel. N'existe-t-il pas un risque de voir cette bataille reléguer au second plan les objectifs, voire les annihiler? Il existe également un plaidoyer fort pour augmenter l'aide au développement. Or les pays les plus mal lotis aujourd'hui sont aussi les plus mal gouvernés. Ne doit-on pas imaginer une forme d'intervention de la communauté internationale? Combien de temps peut-on tenir cette ambiguïté ?

Réponses

Sakiko Fukuda Parr (PNUD)

L'expérience de la Chine n'est pas nécessairement reproductible, mais elle mérite d'être étudiée. Dans le secteur de la santé, les OMD ont eu un grand succès (exemple de la campagne de vaccination des enfants). Lorsqu'il y a un engagement qui se traduit en action, cela peut changer les tendances poursuivies. Le manque de financement reste un facteur très pesant dans le développement des services sanitaires. Les échecs des stratégies de croissance économique dans beaucoup de pays sont une cause importante des problèmes. On peut faire beaucoup avec peu de moyens ; mais si ces moyens diminuent, la situation devient dramatique. L'agriculture est effectivement déterminante. Les Nations unies ont un rôle important à jouer dans la promotion des OMD.

Qui sont les vrais acteurs dans les débats internationaux ? Les gouvernements des pays en développement ne sont que peu impliqués dans les discussions. Ce sont les économistes de la Banque mondiale, les experts internationalement reconnus et les grandes ONG qui tiennent le haut du pavé. Que les différents mécanismes puissent anéantir les OMD paraît exagéré. En revanche, le besoin est grand d'intégrer ces objectifs dans un cadre de coordination des politiques, notamment dans les pays en développement. C'est pourquoi, pour le PNUD, les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) sont déterminants. Il faut absolument que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international s'impliquent davantage dans les OMD et les intègrent dans les CSLP.

Mireille Guigaz (MAE)

Est-ce que l'APD devient une politique sociale mondiale ? Est-ce un bien public mondial de lutter contre la mortalité maternelle en couche, lorsqu'on connaît l'impact considérable que cette mortalité induit sur la société locale ? Pourquoi au Brésil vaccine-t-on des milliers de poussins de un jour alors que les enfants au Mali ne le sont pas ?

Comment passer du global au local ? Comment créer une articulation forte entre ces deux dimensions, comment lui donner un sens, une réalité ? Les démarches *top-down* ne suffisent pas. Il faut du *bottom-up* et une exigence réelle dans la qualité du dialogue à engager avec les dirigeants politiques. Il n'est plus pensable d'imposer son point de vue : si notre méthode n'est pas recevable par nos partenaires, il convient de discuter avec eux les raisons de cette inadéquation et d'envisager réellement de suivre leur chemin, leurs propositions, même si elles ne nous paraissent pas optimales. Ceci est très difficile à accepter pour un expert, et peut être encore plus pour un politique.

Interventions

Laurence Tubiana (Iddri)

Les pouvoirs publics ne sont plus les seuls à participer à la fourniture des services essentiels. Comment les différents acteurs peuvent-ils se réunir et autour de quelles questions ?

Inge Kaul (ODS)

Ces dernières décennies, l'équilibre entre les contributions publiques et privées au développement a été fortement modifié. Aussi, de nombreuses questions relevant auparavant de *fora* nationaux se traitent aujourd'hui à l'échelle internationale. Ces deux changements ouvrent de nouvelles opportunités pour l'utilisation de l'aide au développement : des opportunités plus innovantes, plus durables, qui peuvent conduire à des situations *win-win*. Trois exemples de mesures peuvent être considérés.

1. Les différentiels de prix. Par exemple, concernant les médicaments, les entreprises pharmaceutiques ont la possibilité d'approvisionner les pays en développement avec des produits moins chers que ceux destinés aux pays développés. Cette segmentation des marchés n'est envisageable qu'en acceptant une contrepartie : un engagement réel de la part des pays en développement de ne pas réexporter les médicaments. Dans cette configuration, les deux parties sont gagnantes : les pays en développement sont approvisionnés à moindres coûts et les entreprises vendent davantage de produits. La pérennité de tels mécanismes nécessite l'utilisation de nouvelles formes de régulation.
2. Les promesses d'achat, qui garantissent l'achat annuel d'une quantité déterminée de nouveaux produits et fournissent à l'industrie pharmaceutique les incitations nécessaires pour des travaux de recherche et développement autrement jugés trop risqués ou trop peu profitables. Il est souvent avancé que les pays en développement ne peuvent pas s'engager sur le long terme. Pourtant, de tels engagements existent sur les dépenses militaires.
3. Les droits de tirage spéciaux (DTS). Suite aux crises financières récentes, tous les pays ont dû augmenter leurs réserves de devises pour garantir leur stabilité financière et leur réputation. Cependant, ceci a limité de manière importante les investissements publics, surtout dans les pays émergents. Dans le même temps, les pays développés rechignent à réviser les émissions de DTS, ce qui constituerait pourtant une solution particulièrement adaptée pour réunir les réserves nécessaires à la stabilité financière internationale.

Plus généralement, il existe un manque de cohérence entre les diverses politiques conduites par les pays développés. Dans de nombreux cas, ils reprennent plus, indirectement, à travers des politiques économiques protectionnistes, qu'ils ne donnent directement à travers des politiques d'aide et de coopération internationale. Pourquoi ce paradoxe ? Réaliser les ajustements nécessaires est sûrement coûteux, mais *in fine* sans doute moins que le coût de l'inaction. Si l'ouverture des marchés et des frontières se poursuit, les externalités vont s'intensifier et la coopération internationale deviendra dès lors bien plus qu'une option.

Connaissons-nous suffisamment les nouvelles opportunités qu'offre le nouveau contexte international ? Il convient d'explorer plus en détail et en termes quantitatifs les stratégies *win-win* possibles en exigeant plus de transparence concernant les coûts et les bénéfices liés à la

gestion des interdépendances, en commençant par les pays développés. Nous avons besoin d'esquisser ce qui se passera après 2015 si rien ne change.

Charles Chaumin (Suez)

L'objectif n° 7 de la déclaration du Millénaire concerne en particulier l'eau. Pour le respecter, il faut assurer l'accès à l'eau à 1,5 milliard d'habitants et l'accès à l'assainissement à 2,5 milliards de personnes. Ces objectifs nécessitent le doublement du volume annuel d'investissement jusqu'en 2015.

Le rapport Camdessus a insisté sur la nécessité d'une meilleure gouvernance dans le secteur de l'eau, et ceci à tous les niveaux. Il a souligné la nécessité de financements publics et privés et a affirmé le rôle de catalyseur que devait jouer l'APD dans la mobilisation d'autres financements. Suez s'est engagé très tôt après la déclaration du Millénaire et a montré sa volonté, non pas de privatiser l'eau, mais de fournir un service d'accès dans le cadre de partenariats public-privé.

La réalité de l'intervention privée sur le terrain est relativement faible, peu de projets voient le jour. Pourquoi ? Tout d'abord, le secteur de l'eau est pauvre sur le plan institutionnel et vulnérable aux considérations politiques de court terme. Les raisons essentielles sont liées à l'absence de politiques sectorielles dans les pays en développement et au manque de clarté dans l'économie du secteur (entre ce qui peut provenir du tarif et ce qui doit émaner d'autres sources de couverture des coûts). De plus, certains partenariats lancés dans les années 90 se sont trouvés confrontés à de graves difficultés (crises économiques et financières, manquements aux engagements...) qui ont ralenti le développement de nouvelles initiatives. Enfin, le débat idéologique sur l'intervention du secteur privé dans le domaine de l'eau ne favorise pas l'action.

Dans ce contexte difficile, il faut néanmoins parvenir à développer une dynamique de projet. L'exemple de El Alto, ville satellite de La Paz (Bolivie), permet de tirer certaines conclusions. L'objectif du contrat de concession dont est titulaire depuis 1997 une filiale de Suez est l'universalisation des services d'eau et d'assainissement. Aujourd'hui, le projet assure la totalité de la couverture en eau et les objectifs d'assainissement sont satisfaisants. Ce projet a été financé à l'origine sur fonds privés.

Des problèmes se posent maintenant sur les zones périphériques aujourd'hui extérieures au projet. Ces zones connaissent une forte croissance de populations pauvres. Cette accélération pose le problème des infrastructures et de l'économie de ces infrastructures. En partenariat avec la coopération suisse et les autorités locales, la solution mise en œuvre passe, dans le cas présent, par la création de deux fonds. Le premier constitué d'aide publique vise à amorcer le développement de l'infrastructure. Le second est un fonds de roulement alimenté par les paiements des bénéficiaires des premiers développements et sert à financer de nouvelles infrastructures. Ainsi, à partir d'un apport initial d'aide publique, on arrive à un effet de levier considérable pour satisfaire les besoins d'une communauté. Au travers d'un tel projet de taille encore modeste (15 000 branchements d'eau et d'assainissement), il est possible d'identifier les éléments indispensables pour monter des partenariats innovants associant aide publique, gestion privée, participation communautaire et engagement politique des autorités locales en vue de fournir un service universel de bonne qualité, y compris aux populations les plus pauvres.

Daniel Cohen (ENS et Centre de Développement, OCDE)

L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a permis de réduire de moitié la dette externe publique des pays en développement. La question aujourd'hui est la suivante : qu'a fait cette initiative pour prévenir les crises à venir ? Ces pays ont un ratio dette sur exportations de 150 %, ce qui apparaît raisonnable. Néanmoins, ce ratio restent fortement soumis à des crises non négligeables du dénominateur (c'est-à-dire des recettes d'exportation), suite notamment aux catastrophes naturelles et aux chocs majeurs sur les prix des matières premières. Lors de catastrophes naturelles, l'aide est rapidement débloquée, après 3 à 6 mois. Elle est plus longue à parvenir dans les pays touchés par des chocs sur les termes de

l'échange, si longue qu'elle devient souvent pro-cyclique. Ces problèmes doivent impérativement être résolus.

Par ailleurs, la répartition entre bailleurs des différentes natures de l'APD est problématique. Les bailleurs bilatéraux font des dons (90 % sont des financements de projets et 10 % du soutien budgétaire) alors que les bailleurs multilatéraux font des prêts. Force est de constater que, de fait, les bailleurs les mieux placés pour recenser les besoins en dons font du prêt et ceux qui se satisferaient davantage de prêts font des dons. L'initiative PPTE vient modifier cette répartition, car elle est en définitive une aide budgétaire déguisée, au service des multilatéraux. Elle apparaît par nature beaucoup plus prévisible, contrairement à l'aide projet. Inconvénient, elle n'est pas ciblée sur les populations que l'on voudrait aider (ce sont les pays les plus riches et les plus mal gérés qui en bénéficient le plus). Pour autant, se priver de cet instrument serait une grave erreur.

Fort de ces constats, il conviendrait de s'appuyer sur le Consensus de Monterrey et sur la facilité financière internationale pour programmer dans la durée l'aide au profit des OMD. Ce devrait être de l'aide budgétaire. Les pays qui le souhaitent pourraient demander les dividendes qui leur reviennent pour capitaliser immédiatement, avec bien entendu une décote pour éviter un cercle vicieux de négociations répétées de la dette. Les prêts ne sont pas toujours remboursés, il faut réfléchir à la manière de concevoir un fonds en fiducie (*trust fund*) PPTE ouvert pour permettre à la Banque mondiale ou au FMI d'annuler des créances douteuses lorsque cela s'avère nécessaire.

Camilla Toulmin (IIED)

Pour le moment, les OMD sont les éléments les plus concrets et les plus importants proposés par la communauté internationale. Des actions sont à conduire à tous les niveaux : renforcer les acteurs locaux, les organisations de base, les municipalités, communes rurales ainsi que les gouvernements nationaux. La tendance actuelle de l'aide n'est pas orientée dans la bonne direction : trop d'argent est versé aux gouvernements alors que les besoins pour développer des actions locales sont cruciaux. Certaines innovations peuvent servir d'exemple. Des partenariats sont possibles entre personnes responsables, sans nécessairement nécessiter des investissements considérables. Parfois, une simple aide technique est suffisante. Aussi est-il préférable de considérer les populations locales comme agents actifs plutôt que comme des cibles ou des victimes. Il est impératif de diversifier les actions, de décentraliser les activités si on veut atteindre certains des OMD.

La coopération entre les organisations pour promouvoir les OMD doit être renforcée, la cohérence entre les politiques nationales et les développements internationaux également. Les pays subsahariens n'ont aucune chance d'atteindre les OMD. Ne faut-il pas une évaluation à mi-parcours de ces objectifs ?

Questions et remarques

1. Il ne faut pas dénigrer, dévaloriser l'aide projet qui a entre autres le mérite d'intervenir comme un levier pour lever d'autres financements.
2. La cohérence d'ensemble entre aide budgétaire et aide projet ne devrait-elle pas se faire par l'intermédiaire des politiques publiques ?
3. Comment doubler l'APD pour l'accès à l'eau en Afrique ? Plusieurs propositions existent : le centime par mètre cube, le centime par bouteille d'eau, un supplément sur la taxe d'assainissement. Il faut trouver 100 millions de dollars : ces trois solutions les génèrent. De telles solutions sont-elles envisageables ?
4. L'approche adoptée au cours de ce séminaire est très conventionnelle. Le développement se joue également dans d'autres enceintes (OMC, conventions environnementales...) et ne repose pas uniquement sur l'APD. Ne faut-il pas s'attarder

sur des pistes de financement global ? Des projets locaux ne règlent en rien la question du développement global d'un pays.

5. Face aux difficultés considérables que connaissent les États africains, ne faut-il pas éviter de les affaiblir davantage ?

Réponses

Camilla Toulmin (IIED)

Il serait déraisonnable de traiter de l'APD sans faire référence aux pouvoirs politiques qui se jouent autour de son attribution. Malgré les politiques de décentralisation, l'aide ne parvient pas toujours au niveau local. Il est nécessaire de diversifier les soutiens, notamment à destination des acteurs locaux. Beaucoup dépend des innovations financières possibles.

Daniel Cohen (ENS et Centre de développement, OCDE)

On est tellement réticent face aux comportements délictueux de certains Etats que les donateurs ne les aident plus (cercle vicieux). Il ne s'agit pas de tomber dans l'excès et de faire uniquement de l'aide budgétaire ; il est nécessaire d'en faire plus qu'aujourd'hui où il n'y en a quasiment pas. On ne peut pas soutenir les CSLP et ne pas soutenir une maîtrise par les Etats de leur destin. Ce serait déposséder les pays des moyens nécessaires pour satisfaire les objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés.

Mireille Guigaz (MAE)

L'aide budgétaire ne doit pas nécessairement être majoritaire. A travers la Facilité financière internationale, l'Association internationale de développement (AID) pourrait faire des dons. Il est bon d'avoir le maximum de solutions alternatives.

Inge Kaul (PNUD)

Nous devons modifier certaines de nos idées préconçues et ne plus considérer le financement des objectifs du Millénaire comme le paiement d'une facture. Aujourd'hui, les financements deviennent de plus en plus liés aux ingénieries financières. Il y a un important besoin de cohérence.

Charles Chaumin (Suez)

La couverture intégrale des coûts du service et de l'accès à l'eau par le tarif n'est pas toujours possible et nécessite donc des ressources complémentaires par l'impôt, des subventions... Il faut à la fois du don et du prêt, aux états et aux projets.

Zephirin Diabré (PNUD)

Nous sommes convaincus qu'avec des efforts financiers, intellectuels et de régulation commerciale, le curseur du développement peut sensiblement bouger. Aux Nations unies, un certain nombre d'équipes soutiennent ce travail. L'affirmation du Président Wade à Monterrey doit être rappelée : l'histoire n'a pas encore donné d'exemple de pays qui s'en sont sortis en s'appuyant uniquement sur la générosité des autres. La question de l'aide ne se pose plus aujourd'hui entre un Nord qui aide un Sud, car ni le Nord ni le Sud ne sont homogènes. Dans l'avenir, les pays en développement devront se voir accorder plus d'espace sur la scène internationale.

Pierre Jacquet (Afd)

Plusieurs remarques s'imposent :

1. La poursuite des OMD ne passe pas seulement par l'APD ; il faut aller au-delà du financement du développement, notamment au travers des politiques publiques. Ceci fait apparaître un besoin de cohérence entre les diverses politiques.
2. Une politique publique est aussi faite d'incitations et d'investissements, et non uniquement de social : l'APD doit aussi répondre à ces deux dimensions. Elle doit inclure davantage d'ingénierie financière, car elle apporte du management, de la technologie... Il faut également exploiter d'autres mécanismes, tels que l'indexation des prêts pour gérer les chocs exogènes par exemple.
3. La cohérence entre les CSLP et les réductions de dettes doit être affichée : il ne faut pas biaiser le choix des pays par des contraintes financières. Aujourd'hui, les CSLP ne prennent pas en compte les OMD.
4. L'Afd a fait de la gestion par les résultats un élément central de sa stratégie, ce qui est un processus de longue haleine. Compte tenu de sa taille, l'Afd ne peut participer à tous les OMD.
5. Il n'y a fort heureusement pas de consensus sur tous les plans. Ce serait d'ailleurs dangereux. Ainsi, il ne faut pas aller trop loin dans l'harmonisation, car ce serait se priver d'instruments sans doute utiles. En revanche, il faut soutenir l'harmonisation pour une plus grande efficacité.

Laurence Tubiana (Iddri)

Il y a une grande diversité des idées et des options dans le débat international, des confusions sur la place des acteurs. Il faut des activités publiques, mais lesquelles ? Il faut des partenariats avec le secteur privé, mais lesquels ?